

**PARLONS DE LA TERRE,
PARLONS DE NOUS !**

SYNTHESE DE L'ATELIER

Territoire Arc Comtat Ventoux

Mazan – 23 septembre 2021



AMBIANCE ET CADRE DE L'ATELIER

Organisé à l'initiative de la SAFER PACA, l'atelier citoyen « parlons de la terre, parlons de nous » du Pays d'Arles a poursuivi deux objectifs :

- Faire un état des lieux des **besoins des citoyen.ne.s** pour le territoire en matière d'alimentation, d'économie et d'environnement ;
- Identifier et partager les attentes des citoyen.ne.s en matière d'utilisation des sols agricoles et forestiers de manière à **aiguiller la SAFER dans l'élaboration de ses orientations stratégiques** (PPAS).



Citoyen.ne.s ont participé à l'atelier.

Les participant.e.s présent.e.s avaient déjà une bonne connaissance de la Safer, ils étaient représentant.e.s d'association, agriculteur.trice.s, agent.e.s de collectivité et habitant.e.s du territoire.

AMBIANCE ET CADRE DE L'ATELIER

L'atelier a débuté par un temps de présentation des participant.e.s, puis de la SAFER et de ses missions ainsi que de la démarche « parlons de la terre, parlons de nous ».

Un temps de réflexion par groupe a ensuite permis d'identifier les besoins pour le territoire d'ici 2030.

Suite à la présentation des orientations déjà recueillies lors des précédents ateliers, un deuxième temps d'échange a permis aux participant.e.s d'enrichir leurs préconisations auprès de la Safer.

L'atelier s'est clôturé par une restitution des travaux et le partage d'un pot convivial.

Les participant.es ont salué la richesse des échanges avec des acteurs aux profils divers mais des temps de réflexion trop courts. Il est souhaité un véritable suivi des décisions suite à la concertation.

Cette synthèse est la retranscription de l'ensemble des contributions recueillies, elle identifie aussi :

 Les propositions citées à plusieurs reprises

 Les propositions qui ont fait débat

En résumé, les 3 tables partagent une vision commune pour le territoire de demain. L'enjeu fort est bien celui du développement d'une agriculture locale, diversifiée s'appuyant sur un réseau de distribution en circuit court. Il s'agit aussi de limiter les grosses structures touristiques et ne pas développer d'agrivoltaïsme.

Un nombre important de propositions d'actions ont été émises, de manière à diversifier les formes d'intervention de la Safer (terres en viager, création de fond d'action, achat de parts sociales). Mais aussi, en précisant les critères d'arbitrage en faveur de projets collectifs ainsi qu'en élargissant le rôle réglementaire de la Safer et en diversifiant sa gouvernance aux citoyens et associations/syndicats minoritaires.

BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...



D'AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'enjeu transversal concernant l'alimentation est le développement d'une agriculture locale associée aux circuits courts. Il est aussi relevé la nécessité de diversifier les productions pour éviter la concentration de monocultures viticoles.

>Relocaliser l'alimentation : produire et consommer localement. +

>Remettre en production les friches. +

>Combattre l'urbanisation des terres agricoles, stopper l'artificialisation et le mitage des terres.

>Accompagner la transmission et installer des agriculteurs, pour développer des projets diversifiés.

>Eviter la monoculture viticole, diversifier les productions pour contrebalancer le déséquilibre de la production sur le territoire. +

>Maintenir à minima les surfaces agricoles actuelles.

>Privilégier la culture bio.

>Ne pas placer le rendement au-dessus de la qualité des productions.

>S'appuyer sur le changement de pratiques lié au covid pour développer les circuits courts.

BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...



D'ECONOMIE

Analysé sous l'angle agricole, les besoins économiques sont ceux d'un développement maîtrisé des circuits courts, mais aussi la favorisation de l'agritourisme en opposition aux grosses structures touristiques.

> Développer les marchés locaux, les circuits courts tout en étant attentifs au risque de saturation du marché.

> Développer la transformation agroalimentaire locale et artisanale.

> Favoriser l'agritourisme et la restauration à la ferme.

> Ne pas développer de mégastructures touristiques.

> Faire connaître les différentes productions du territoire.

> Privilégier les petites structures de production.

BESOINS ET ATTENTES, EN MATIERE DE...



D'ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, il apparaît nécessaire de développer l'agriculture biologique et de préserver la ressource en eau. Une table a aussi manifesté son opposition aux projets photovoltaïques.

- > Développer l'agriculture biologique.
- > Maintenir la mosaïque de paysages, et de culture.
- > Ne pas développer de projets photovoltaïque sur les terres agricoles.
- > Stopper l'artificialisation des terres.
- > Modifier nos pratiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- > Préserver la ressource en eau.
- > Accentuer la protection des zones naturelles.
- > Maintenir et développer les structures agroécologiques

QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

ACTIONS SUR LE FONCIER - préciser et élargir la capacité d'action de la Safer

- >Créer des **fonds d'actions**, avec les collectivités et les banques pour permettre de stocker davantage.
- >Acheter des **terres en viager**, pour assurer au cédant un revenu et anticiper la transmission.
- >Prévoir la possibilité d'acheter des **parts sociales**.
- >Mettre en place des « **parcelles relais** », permettant d'acheter des terres avec emprunt.
- >**Multiplier le stockage** pour installer de nouveaux agriculteurs. Anticiper les besoins en terres et les installations grâce au stockage.
- >Accentuer la **reconquête des friches**.
- >**Aider au financement**, à l'achat de terres par les agriculteurs.

QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

ARBITRAGES DES PROJETS -affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- > **Limiter les attributions pour les exploitations trop grosses** (moins de 2/3 de la surface de référence par exemple), mais favoriser les nouvelles installations.
- > Favoriser les **cultures nourricières**.
- > Favoriser **l'installation et la transmission**.
- > Accepter les **formes alternatives de projets** (SCIC, scop), des structures associatives qui ont des projets en lien avec l'agriculture (jardins partagés, espaces pédagogiques).
- > Prendre en compte **l'environnement** : maintien des zones boisées par exemple.
- > Privilégier les **petites exploitations**.
- > Privilégier les **structures agroécologiques**.
- > Autoriser les **constructions légères** et démontables sur le lieu principal de l'activité

QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

ACTIONS COLLECTIVES ET PARTENARIATS - mobiliser les autres acteurs du foncier

- > Pousser la Safer à être **partie prenante des négociations**, en protégeant les terres grâce aux ZAP, PAEN.
- > Faire de la Safer une **personne publique associée** à la révision des PLU et SCOT.
- > Approfondir et systématiser **les CIF** (Convention d'intervention foncière) et **CAR** (Convention d'aménagement rural).
- > Mettre en place des **moments de formations pour les élus** (notamment en cas de changements de mandats).
- > Développer les références sur les modes **d'exploitation/systèmes alternatifs** (agroforesterie par exemple).
- > Travailler la **notion de « communs »** : les friches, la préservation du foncier agricole.
- > **Sensibiliser à la protection** des terres.
- > Augmenter le **pouvoir de la safer** dans l'établissement des règles d'urbanisme.

QUELLES ACTIONS METTRE EN ŒUVRE ?

GOVERNANCE ET TRANSPARENCE - améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la Safer

- > Ouvrir aux **citoyens les comités techniques départementaux** (par le tirage au sort) et élargir le nombre de représentants des communes ou intercommunalités.
- > **Accentuer l'ouverture** : à l'Adear par exemple ou tout organisation travaillant à l'installation d'agriculteurs.
- > Eviter les conflits d'intérêt en **diversifiant les profils des délégués** Safer locaux.
- > **Renouveler l'exercice** de concertation pour que les PPAS soient en partie élaborés avec les citoyens
- > Faire un **bilan public à mi-PPAS** (réunion).
- > Assurer la représentation des **structures syndicales et associatives minoritaires**.
- > Assurer la **transparence complète des critères** motivant la décision de rétrocession.
- > Surveiller le **respect des engagements du bénéficiaire**.

ANNEXE

TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

Agriculture et alimentation

- Arrêt de l'attribution (à minima maintenir les surfaces agricoles)
- Reconquête foncière (maisons)
- Privilégier les cultures bio ou en conversion

Economie

- Favoriser la diversité des cultures pour satisfaire la demande locale et circuits courts.
- Privilégier les petites structures.
- Anticiper les besoins en terres pour des installations avec un outil de stockage de terre

Environnement

- ~~Privilégier~~ la diversité des cultures.
- ~~Maintenir~~ Privilégier et développer les structures agroécologiques (payans)
- privilégier les activités économiques et respectueuses de la ressource en eau.

TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la safer

Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- Intégrer dans les bénéficiaires potentiels les structures de type Associatif qui ont un projet en lien avec l'agriculture et la biodiversité ou l'éducation populaire (jardin partagés / Espace pédagogique)

Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer

- Transparence complète sur les critères qui ont motivé la décision de rétrocession.
- Surveillance Active du respect des engagements des bénéficiaires sur toute la durée des engagements.
- Représentation plus équilibrée des structures syndicales et associatives. (ADPAA / Terres de liens / collectifs ... etc...)

Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

- Augmenter le pouvoir de la SAFER dans l'établissement de règles d'urbanisme.
- Autonomiser les logements en structure légère et démontable sur le lieu principal de l'activité.

ANNEXE

TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

Agriculture et alimentation

production alimentaire déséquilibrée.
de + en + végétales et spécialisation.
Autonomie et lien avec commerce.
Qualité des productions : lien avec santé.
Rendement $\rightarrow$ Santé.
Développement des circuits courts (mais saturation possible). grand boom pendant Covid.
Acteur pour améliorer la diversification des productions et aider à la relocalisation : RHD, main d'œuvre, logistique (agriculteurs).

Economie

Importance de l'agriculture locale à l'échelle locale.
préserver l'agriculture et installer l'acier sur les marchés.
faire connaître les productions et produits.

Environnement

éviter d'artificialiser les zones.
travailler sur adaptation et pratique / changement climatique.
marché émetteur de GES.
ressource en eau.
Accepter la protection de zones naturelles.

TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la safer

- stockage de foncier en vue d'installer.
- Reconquête des terres (existantes mais à accélérer).
- pb d'intervention sur petites parcelles.
- prioriser les contrats de l'installation ou non selon ~~statut~~.
- dans la recherche.
- Appuyer sur financements achat / loc.
- incitation à donner du foncier à bail à long terme.
- ces pbs sont de puits sociaux.

Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- limiter les agrandissements excessifs au profit des installations.
- Accepter des formes alternatives : SLIC, SCOP, ...
- Accepter les projets alternatifs.
- Installation prioritaire.
- tenir compte de l'environnemental : plantation de haies, ...

Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la safer

Accentuer l'ouverture (Adesan et tous organismes travaillant sur l'installation).
faible représentation des syndicats minoritaires.

Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

les communes : prise en compte de l'impact du foncier agricole.
les propriétaires (convention d'intervention foncière).
les financeurs.
sensibiliser sur la protection des terres.

ANNEXE

TEMPS 1 : QUELS SONT VOS BESOINS ET CEUX DE VOTRE TERRITOIRE D'ICI 2030 EN MATIERE DE ...

Agriculture et alimentation

- * Relocaliser l'alimentation (châtaigniers, cerises)
- * Revivifier la production de foies gras
- * Conduire à l'installation des jeunes agriculteurs (accompagnement, aide au montage, stage d'initiation)
- * Accompagner la transmission
- * Installer des agriculteurs (pour faire vivre le projet agricole, notamment en lien avec l'environnement)
- * Éviter la monoculture intensive, diversifier la production

Economie

- * Relocaliser l'alimentation
- * Développer le marché local des produits agricoles
- * Développer la consommation locale (artisanat)
- * Favoriser l'agriculture (en faveur des jeunes)
- * Pas de Mégastore (Toussaint, P. ...)

Environnement

- * Faire de la Bto
- * Maintenir mosaïque de paysages, de culture, de paysage à la fois, de culture
- * Pas de centrale photovoltaïque, pas de panneaux

TEMPS 2 : QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A METTRE EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE ? POURQUOI ? COMMENT ? PAR QUI ?

Actions sur le foncier

Préciser et élargir la capacité d'action de la SAFER

- Créer avec les collectivités un Fonds d'action (foncier) pour permettre à la SAFER de stocker
- Pouvoir de la SAFER à être plus présente dans les territoires en protection LT de terre = ZAP, PAEN
- Possibilité d'achat en vrac par la SAFER pour que les cédants aient un revenu et cela permette l'installation / transmission
- Possibilité d'achat à prix cassés

Gouvernance et transparence

Améliorer la gouvernance, la transparence et accentuer la communication de la SAFER

- ? sur des délégués SAFER locaux : comment développer leur représentation / et éviter les conflits d'intérêt
- Remédier à cette belle situation pour que les PPAS soient en phase élaboré par / avec les citoyens faire un bilan à mi - PPAS par exemple

Arbitrages des projets

Affiner et préciser les modalités de partage du foncier

- * Mettre une limite aux attributions par les exploitants trop grosse (2/3 rouble de référence)
- * A l'heure d'attribution = modulation financière
- * Favoriser l'installation et la transmission des terres (idem bio)
- * Ouverture aux citoyens des CTD et plus de représentativité des communes ou / et ententes
- * Tirage au sort
- * Idem dans les comités locaux
- * Développer les références sur les modes d'attribution / système alternatif / (marché de référence, agrofonctionnaire) paysan / artisan / habitat

Actions collectives et partenariats

Mobiliser les autres acteurs du foncier

- La SAFER devrait être l'Agence Publique Agraire par la PEA et SCOT
- Approfondir et systématiser les Cif et CAR qui ont acquis une reconnaissance obligatoire
- Mettre en place des "parcelles relais / exploitations relais" achat avec subvention + emprunt dont les agriculteurs remboursent au passage
- Mettre en place des moments de formations (avec les territoires) pour les élus (changement de mandat locaux)